

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

## SÉANCE DU 24 JANVIER 2019

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué le 17 janvier 2019, s'est réuni à 20h30 au Salon des Halles à Lunéville, sous la présidence de Monsieur Laurent de GOUVION SAINT CYR, Président

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Mmes Rose-Marie FALQUE, Yvette COUDRAY, Jocelyne CAREL, Sabrina VAUDEVILLE, MM. Christian GEX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MICLO, Jacques DEWAELE, François MEYER, Mmes Caroline GEORGÉ, Marie-Jo GEORGES, MM. Alain VINCENT, Jean-Paul FRANÇOIS, François GENAY, Bernard VAUTRIN, Alain THIERY, Mmes Florence DUPAYS, Marie-Lucie HENRY, Bernadette GAUCHÉ, MM. Gérald FRANÇOIS, José CASTELLANOS, Serge DESCLE, Etienne CREMEL, Mme Virginie BURTIN, MM. Frédéric BREGÉARD, Ludovic CHAUMET, Pierre-Jean COURBEY, Mmes Anne-Marie di MARINO, Joëlle di SANGRO, MM. Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Jonathan HAUVILLER, Jacques LAMBLIN, Mmes Annie GUILLEMOT, Laurie JOCHAUD du PLESSIX, Catherine LAURAIN, Colette MANSUY, Catherine PAILLARD, Marie VIROUX, Claudine COLAS, MM. Bernard RECOUVREUR, Benoît TALLOT, Thibault VALOIS, Pascal BURGAIN, Vincent VAUTHIER, Francis VILLAUME, Bernard ZABEL, Gérard COINSMANN, René KRYZS, Gérard RITZ, Mmes Damienne VILLAUME, Marie-Françoise MEYER, MM. Jean-Marie LARDIN, Philippe ALAVOINE, Jean-Marie LECLERE, Pascal MARCHAL, Jacques PISTER, Laurent GELLENONCOURT

**ÉTAIENT EXCUSÉS** : Mme Sabine TIHA (*pouvoir à Mme Sabrina VAUDEVILLE*), MM. Gérard FRANÇOIS, Fernand PHILIPPE, Ghislain GALLAND, Hervé BERTRAND, Pascal BAUCHE, Joël GERARD (*remplacé par Mme Mélanie CHERRIER*), Christian TISSOUX.

**ÉTAIENT ABSENTS** : MM. Cédric PERRIN, Jean-Christophe AUBERT, Gérald BARDOT, Michel BOESCH, Mmes Edith BAGARD, Brigitte FLEURANTIN, Alexandra HUGO, Anne LASSUS, Daphné VELTIN-DESSAUVAGES, Michèle WALTER, MM. Jean-Luc LEFEUVRE, Jean-Luc DEMANGE.

**RAPPORTEUR** : M. le Président

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme Virginie BURTIN

EXTRAIT DE LA DÉLIBÉRATION CI-CONTRE AFFICHÉ LE 31 JANVIER 2019 AU SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TERRITOIRE DE LUNÉVILLE À BACCARAT

### DÉLIBÉRATION N° 2019-017 : RESSOURCES HUMAINES - Mise à disposition d'un fonctionnaire territorial au *Nautique Club Lunévillois*

Il est rappelé à l'Assemblée la délibération n° 2018-155 par laquelle elle a approuvé la mise à disposition à temps non complet d'un agent territorial au *Nautique Club Lunévillois* du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2018.

Cette mise à disposition faite suite à la fermeture totale de la piscine de Baccarat durant les travaux de réhabilitation, où l'agent concerné était en poste.

Il a été proposé à cet agent de renouveler sa mise à disposition au *Nautique Club Lunévillois* à titre gracieux à hauteur de 55 % afin d'effectuer des missions d'encadrement des entraînements, de la gestion administrative du 1<sup>er</sup> janvier 2019, jusqu'à sa date de départ à la retraite (théoriquement au 30 avril 2019).

*Le Conseil communautaire, après avis favorable du Comité Technique et du Bureau, à l'unanimité,*

- Approuve la mise à disposition à temps non complet (19 heures 30) à titre gracieux de l'agent Conseiller territorial des Activités Physiques et Sportives titulaire pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 jusqu'à la date de retraite effective de l'agent au *Nautique Club Lunévillois*,
- Autorise le Président à signer les conventions ainsi que tout acte et document utile,
- Inscrit les dépenses nécessaires au Budget Principal de l'exercice 2019.

Fait et délibéré à Lunéville, le 24 janvier 2019.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-200070324-20190124-2019-017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/01/2019

Pour expédition conforme,  
Le Président,

Laurent de GOUVION SAINT CYR.